

La couverture complémentaire santé des **jeunes**

en France et
dans les Pays de la Loire



2013
Décembre



Auteur

Sandrine David, Dr Anne Tallec, Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire

Commanditaire et financeur

Conseil régional des Pays de la Loire (Direction des Solidarités)

Remerciements

Merci à Thierry Rochereau de l'Irdes qui a réalisé une exploitation spécifique de l'enquête ESPS concernant la couverture complémentaire des jeunes et a bien voulu valider l'analyse de ces données réalisée par l'ORS.

Merci à la Drees pour la mise à disposition des données de l'enquête Handicap-Santé 2008, et à l'Inpes pour celles de l'enquête Baromètre santé national 2010.

Merci à Romain Guignard de l'Inpes pour la relecture de ce document.

Citation suggérée

ORS Pays de la Loire. (2013). La couverture complémentaire santé des jeunes en France et dans les Pays de la Loire. 8 p.



L'utilisation et la reproduction des résultats de cette étude sont autorisées sous réserve de mention des sources.

Cette publication est téléchargeable sur www.santepaysdelaloire.com



1. Contexte et objectif

En septembre 2011, le Conseil régional des Pays de la Loire a mis en place le Pass complémentaire santé, dispositif qui permet aux jeunes ligériens âgés de 15 à 30 ans de bénéficier d'une aide financière pouvant aller jusqu'à 100 euros pour la première souscription à un contrat de complémentaire santé.

Ce Pass fait partie du Pack 15-30, dont l'objectif est de favoriser l'autonomie des jeunes à travers différents dispositifs (Pass logement, Pass culture sport, Pass prévention contraception...).

L'objectif du Pass complémentaire santé est de sensibiliser les jeunes à l'importance d'une couverture santé et de limiter le renoncement aux soins.

Pour contribuer à l'évaluation de ce dispositif, le Conseil régional a confié en 2013 à l'Observatoire régional de la santé :

- la mise en œuvre d'une enquête auprès de plus de 5 600 jeunes ayant bénéficié de ce dispositif sur la période 2011/2012 (1^{re} année de mise en œuvre),
- ainsi que la réalisation d'une étude sur le niveau de couverture complémentaire santé des jeunes en France et dans la région, à partir de la mobilisation des données existantes.

2. Méthode

Une recherche bibliographique a permis d'identifier les principales sources de données directement mobilisables concernant la couverture complémentaire des jeunes.

Au sein de ces sources, ont été distinguées dans la description présentée ci-après les enquêtes réalisées en population générale, celles concernant seulement la population étudiante, et enfin l'enquête nationale périnatale, qui concerne les femmes qui viennent d'accoucher.

Les enquêtes en population générale

Au plan national, plusieurs enquêtes réalisées périodiquement auprès d'échantillons représentatifs de la population française apportent des éléments sur le niveau de couverture santé des jeunes et son évolution :

- l'enquête ESPS (Enquête santé et protection sociale),
- l'enquête décennale santé, qui a notamment été remplacée par l'enquête Handicap-Santé volet ménages (HSM),
- le Baromètre santé.

► **L'Enquête santé protection sociale (ESPS)** est réalisée par l'Irdes (Institut de recherche et documentation en économie de la santé) tous les deux ans. Elle recueille depuis 1988 des données sur l'état de santé, la couverture maladie, la situation sociale et le recours aux soins auprès d'un échantillon de plus de 8 000 ménages vivant en milieu ordinaire (hors institution) en France métropolitaine, soit près de 23 000 personnes de tous âges. Cette enquête représentative¹ est réalisée par téléphone ou à défaut en face à face. S'y ajoute un recueil de données par des questionnaires auto-administrés. La couverture complémentaire fait l'objet d'un questionnement approfondi.

¹ Le plan de sondage de l'enquête ESPS est réalisé à partir d'un échantillon d'assurés affiliés à un des trois principaux régimes (Cnamts, MSA, RSI). Les régimes étudiants ne sont pas dans le champ de cette enquête, les étudiants ont cependant été enquêtés car tous les membres des ménages des assurés sélectionnés ont été interrogés.



► **L'Enquête décennale santé** a été réalisée par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) en 1981, 1992 et 2003 auprès d'un échantillon représentatif de ménages vivant en milieu ordinaire en France métropolitaine (environ 8 000 ménages, 21 000 individus âgés de 18 ans et plus). Elle recueille notamment des données sur la consommation de soins et l'état de santé. Il s'agit d'une enquête transversale, par entretiens en face à face réalisés par des enquêteurs spécialisés, complétés par un questionnaire auto-administré.

Cette enquête a été remplacée par le dispositif des **enquêtes Handicap-Santé**. Une première enquête, orientée "handicap", a été réalisée en 2008 auprès des ménages vivant en milieu ordinaire et en 2009 auprès des personnes en institution. Près de 30 000 personnes âgées de 18 ans ou plus, résidant en France entière, ont répondu à l'enquête ménages. Comme pour l'enquête décennale santé, l'enquête est réalisée par un enquêteur en face à face, et complétée par un questionnaire auto-administré.

Les questions sur la couverture complémentaire sont intégrées dans le module "revenus-allocations" de l'enquête.

► **Le Baromètre santé**

Le Baromètre santé est réalisé par l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) tous les 3 à 5 ans depuis le début des années 1990. Ces enquêtes (mono ou multithématiques) recueillent des données sur les principaux comportements, attitudes et perceptions liés aux prises de risques et à l'état de santé (conduites addictives, comportement sexuel, nutrition, activité physique, qualité de vie, santé mentale, sommeil, consommation de soins...). Le dernier Baromètre santé multithématiques a été mené en 2010 auprès d'un échantillon de 27 000 personnes, âgées entre 15 et 85 ans, vivant en milieu ordinaire en France métropolitaine. Cette enquête représentative est réalisée uniquement par téléphone ^[1].

La couverture sociale fait l'objet de quelques questions depuis 2010.

Cette enquête est déclinée en Pays de la Loire, tous les cinq ans depuis 2000, auprès d'un échantillon représentatif de jeunes selon un protocole et calendrier identiques à l'enquête nationale. En 2010, 1 400 jeunes ligériens âgés de 15 à 25 ans ont été interrogés.

Intérêt et limites de ces enquêtes

Ces trois enquêtes apportent donc des résultats représentatifs sur la couverture complémentaire de la population française. Les caractéristiques méthodologiques de l'enquête ESPS en font une source pertinente pour apprécier le taux de couverture complémentaire santé de la population, et en particulier des jeunes. Sur les années récentes, les résultats de l'enquête ESPS concernant les jeunes apparaissent en outre cohérents avec ceux de l'enquête Handicap-Santé.

Concernant les évolutions de ce taux, les seules séries longues de données publiées sont issues de l'enquête décennale santé (devenue Handicap-Santé). Une exploitation spécifique de l'enquête ESPS pour les 20-29 ans a été sollicitée par l'ORS auprès de l'Irdes dans le cadre de la rédaction de cette note pour compléter et conforter les données des enquêtes décennale santé.

La méthodologie de l'enquête Baromètre santé en fait un outil moins robuste pour mesurer le taux de couverture complémentaire de la population. Par contre, dans la mesure où cette enquête a été déclinée dans les Pays de la Loire selon un protocole strictement analogue à l'enquête nationale, elle permet la réalisation de comparaisons sous l'hypothèse de biais identiques au plan régional et national.



Les enquêtes en milieu étudiant

Depuis le début des années 2000, les enquêtes santé auprès de la population étudiante se sont fortement développées. Ces enquêtes sont le plus souvent réalisées par des mutuelles étudiantes ou plus récemment par l'Observatoire national de la vie des étudiants. Elles recueillent des données sur le comportement des étudiants, leurs habitudes de vie, leurs consommations de soins...

► **L'enquête "conditions de vie des étudiants"** est réalisée par l'Observatoire national de la vie étudiante. Elle recueille des données sur les ressources, le logement, la restauration, la santé, les pratiques culturelles. Cette enquête est réalisée simultanément dans une vingtaine de pays européens du programme Eurostudent. En 2010, parmi les 130 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur qui ont été sollicités, 33 000 étudiants et élèves ont répondu à un questionnaire sur internet (soit un taux de réponse de 25 %).

► Le réseau **Emevia** des mutuelles étudiantes de proximité (ex USEM²) réalise tous les deux ans depuis 1999 une enquête nationale sur l'état de santé auprès des étudiants qui sont affiliés à la sécurité sociale étudiante et/ou qui sont adhérents à une mutuelle complémentaire de leur réseau. L'enquête est réalisée auprès d'un échantillon d'étudiants sélectionnés de façon aléatoire par chaque mutuelle étudiante. Les étudiants sont interrogés par le biais d'un questionnaire auto-administré transmis par voie postale et/ou d'un questionnaire en ligne (notamment pour l'enquête 2011). En 2011, parmi les étudiants sollicités, 8 500 ont participé à l'enquête nationale (soit un taux de réponse de 14 %), dont 1 400 étaient affiliés à la Smeba (région ouest : Pays de la Loire et Bretagne).

► **L'enquête nationale sur la santé des étudiants (ENSE)** est réalisée par la Mutuelle des étudiants (LMDE) et son observatoire Expertise et prévention pour la santé des étudiants (EPSE). Elle recueille des données sur l'état de santé des étudiants, leurs connaissances, leurs habitudes de santé, d'accès et de recours aux soins. L'ENSE a été réalisée tous les trois ans depuis 2005. En 2011, parmi les 110 000 étudiants affiliés au régime obligatoire de sécurité étudiants de la LMDE qui ont été sollicités, près de 8 500 étudiants ont répondu au questionnaire de l'enquête en ligne sur internet (soit un taux de réponse de 7 %).

Intérêt et limites de ces enquêtes

Ces trois enquêtes apportent des données sur la couverture complémentaire des étudiants, en France et dans la région ouest.

Ces enquêtes sont réalisées par autoquestionnaire (papier ou en ligne sur internet) sur la base du volontariat. De ce fait, et malgré les redressements effectués, la représentativité des répondants est moins bien assurée que dans les enquêtes en population générale décrites ci-dessus. D'où un biais, plus ou moins important, dans les résultats selon les questions.

S'y ajoute un taux élevé de non-réponse aux questions sur la complémentaire santé. Notamment, la proportion d'étudiants qui répondent « ne pas savoir » s'ils sont protégés par une complémentaire santé atteint 6 à 12 % selon les enquêtes. Dans les enquêtes en population générale, le taux de non-réponse ou de situation indéterminée pour les jeunes est inférieur à 3 %.

² USEM : Union nationale des mutuelles étudiantes régionales. Mutuelles membres du réseau : MEP, MGEL, SEM, SMEBA, SMECO, SMENO, SMERRA, SMEREB, SMEREP, SMERAG, VITTAVI.



L'enquête nationale périnatale

Des enquêtes sur la santé périnatale sont réalisées périodiquement en France par l'unité Inserm U953 "Recherche épidémiologique en santé périnatale et santé des femmes et des enfants", et les services du Ministère chargé de la santé avec la participation des services de protection maternelle et infantile des conseils généraux. Ces enquêtes sont basées sur un échantillon représentatif constitué de toutes les naissances en France pendant une semaine donnée. Le questionnaire est rempli par un enquêteur après interrogatoire de la mère et collecte des données du dossier médical. Sont recueillies des informations sur le déroulement de la grossesse et de l'accouchement, et sur l'état de santé de la mère et de l'enfant, ainsi que des données sur les maternités. La dernière de ces enquêtes s'est déroulée en 2010. Des données sur la couverture complémentaire santé des mères ont ainsi été collectées dans ce cadre.

Les données disponibles au niveau régional ne concernent que les mères des enfants uniques nés vivants, les données concernant les mort-nés, les interruptions médicales de grossesse et les naissances multiples ayant été exclues de la base régionale mise à disposition de l'ORS par la Drees pour des raisons de confidentialité.

Intérêt et limites de ces enquêtes

Ne concernant que les jeunes mères, les données issues de cette enquête ne peuvent être considérées comme représentatives du niveau de couverture complémentaire des jeunes. Elles permettent toutefois de réaliser des comparaisons pour cette population entre situation régionale et situation nationale.

3. Résultats

La couverture complémentaire des jeunes en population générale en France

Selon les enquêtes ESPS de 2008 et 2010 et l'enquête HSM³ 2008, 9 à 12 % des jeunes âgés entre 20 et 29 ans ne sont pas protégés par une complémentaire santé (ou par la CMU-C) en France ^[2-5].

La proportion de jeunes non protégés par une complémentaire santé a fortement diminué en France depuis les années 1980. Selon les résultats de l'enquête décennale santé, cette proportion est passée de 33 % à 14 % entre 1981 et 2003 chez les jeunes de 18-29 ans ^[6]. Malgré des fluctuations, cette tendance semble se poursuivre ces dernières années selon les données récentes des enquêtes ESPS (13 %-14 % en 2002 et 2004, 11 %-12 % en 2006 et 2008, 9 % en 2010) mais de façon moins marquée (**Fig1**) ^[4, 7-9].

Les jeunes en situation de chômage et les inactifs (hors étudiants) sont les plus concernés. Chez les jeunes au chômage notamment, 20 à 25 % ne sont pas couverts par une complémentaire santé contre 6 à 11 % des étudiants, et 8 à 10 % des actifs ^[2-5].

³ Handicap-Santé - volet ménages.

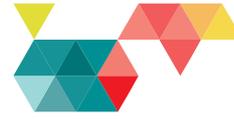
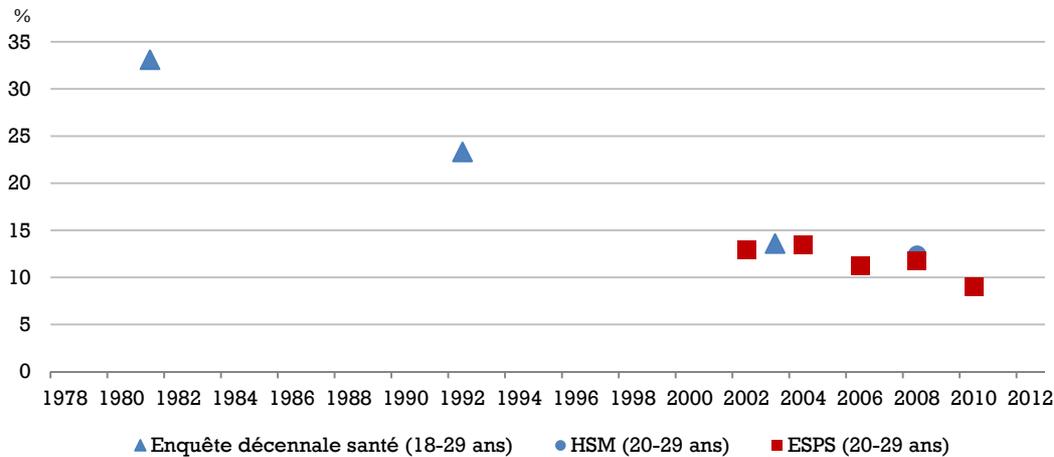


Fig1. Evolution de la proportion de jeunes non protégés par une complémentaire santé (ou par la CMU-C) - France (1981-2010)



Sources : Enquêtes décennales santé 1981, 1992, 2003 ; enquêtes ESPS 2002, 2004, 2006, 2008, 2010 ; enquête Handicap-Santé - volet ménages, 2008, Insee

La couverture complémentaire des jeunes en milieu étudiant en France

Parmi les enquêtes récentes en milieu étudiant, certaines retrouvent une proportion d'étudiants non couverts par une complémentaire santé relativement assez proche de celle observée dans les enquêtes ESPS et HSM réalisées en population générale.

Ainsi, dans l'enquête "Conditions de vie" de l'Observatoire national de la vie étudiante de 2010 ^[10] et les enquêtes du réseau Emevia de 2011 et 2013 ^[11, 12], cette proportion s'élève à environ 6 à 8 % contre 6 à 11 % dans les enquêtes ESPS et HSM.

Par contre, dans l'enquête nationale réalisée en 2011 par la LMDE, la proportion d'étudiants non protégés par une complémentaire santé est deux à trois fois plus élevée (19 %). Ce résultat apparaît très élevé et questionne sur la représentativité des résultats, ce point étant d'ailleurs interrogé dans le rapport d'études publié ^[13].

La couverture complémentaire des jeunes des Pays de la Loire

Dans l'enquête Baromètre santé jeunes réalisée en 2010 dans les Pays de la Loire, 14 % des Ligériens âgés de 20-25 ans déclarent ne pas bénéficier d'une complémentaire santé, les filles moins souvent que les garçons (10 % vs 19 %) ^[14].

Au plan national, la proportion de jeunes de 20-25 ans non couverts par une complémentaire santé s'élève à 20 % ^[15].

Ces résultats doivent être considérés avec précaution car la proportion constatée au plan national apparaît deux fois plus élevée que celles observées dans les enquêtes nationales ESPS et HSM (environ 10 % chez les 20-29 ans). Cet écart important peut notamment être lié aux modalités de recueil des données différentes entre les enquêtes ou encore à la formulation et l'enchaînement des questions posées aux enquêtés.

Toutefois, sous l'hypothèse d'un biais identique en Pays de la Loire et en France, la situation régionale apparaît plus favorable que la moyenne nationale (14 % des 20-25 ans déclarent ne pas avoir de complémentaire santé en Pays de la Loire vs 20 % en France).



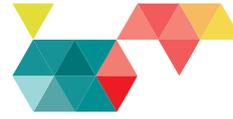
L'enquête du réseau Emevia (ex USEM) de 2007 avait établi un constat analogue, avec une proportion d'étudiants déclarant ne pas avoir de complémentaire santé plus faible dans la région ouest qu'au plan national (5 % vs 9 % en France)^[16]. Ce constat n'était toutefois pas retrouvé dans l'enquête 2011^[11].

Les résultats de l'enquête nationale périnatale 2010 mettent également en évidence une situation plus favorable dans la région. Le taux régional de femmes enceintes déclarant une couverture sociale avec mutuelle est plus élevé dans la région qu'au niveau national (88 % vs 82 % en France)^[17].

Conclusion

Environ 10 % des jeunes ne sont pas protégés par une complémentaire santé. Cette proportion est en forte diminution depuis le début des années 1980, où elle dépassait 30 %. Le niveau de couverture par une complémentaire santé varie très fortement selon le statut socioprofessionnel. Ainsi, par rapport à la moyenne de la population de leur âge, les jeunes en situation de chômage sont deux à trois fois plus souvent non couverts. Les données spécifiques aux Pays de la Loire semblent témoigner d'une situation régionale plutôt plus favorable que la moyenne nationale.



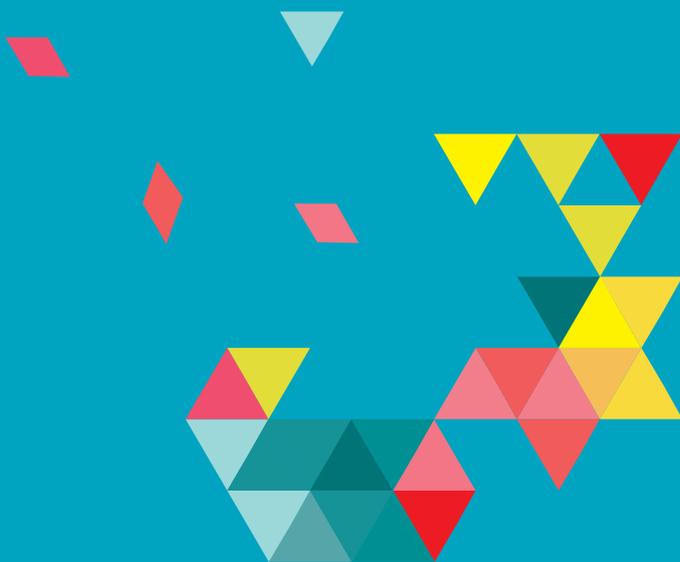


Références bibliographiques

- [1] Beck F, Richard JB. (2013). Les comportements de santé des jeunes. Analyses du Baromètre santé 2010. Ed. Inpes. 344 p.
- [2] Allonier C, Dourgnon P, Rochereau T. (2010). Enquête sur la santé et la protection sociale 2008. Irdes. 254 p.
- [3] Dourgnon P, Guillaume S, Rochereau T. (2012). Enquête sur la santé et la protection sociale 2010. Irdes. 226 p.
- [4] Enquêtes ESPS 2010 et 2008, exploitations spécifiques Irdes.
- [5] Enquête Handicap-Santé, volet ménages, 2008, Insee, exploitation ORS Pays de la Loire.
- [6] Marical F, de Saint Pol T. (2007). La complémentaire santé : une généralisation qui n'efface pas les inégalités. *Insee première*. Insee. n° 1142. 4 p.
- [7] Auvray L, Doussin A, Le Fur P. (2003). Santé, soins et protection sociale en 2002. Enquête sur la santé et la protection sociale (ESPS), France 2002. Irdes. 179 p.
- [8] Allonier C, Dourgnon P, Rochereau T. (2006). Santé, soins et protection sociale en 2004. Enquête santé et protection sociale (ESPS). Irdes. 212 p.
- [9] Allonier C, Dourgnon P, Rochereau T. (2008). Enquête sur la santé et la protection sociale 2006. Irdes. 236 p.
- [10] Zilloniz S. (2011). Présentation des principaux résultats de l'enquête Conditions de vie des étudiants 2010. Observatoire national de la vie étudiante. 83 p.
- [11] Smeba, CSA. (2011). La santé des étudiants 2011. 100 p.
- [12] Emevia. (2013). L'accès aux soins des étudiants en 2013. 8^e enquête nationale. Dossier de presse. 14 p.
- [13] Baudier A. (2012). Santé et conditions de vie des étudiants. Enquête nationale et synthèses régionales. LMDE, Mutualité française, Observatoire Epse, Rue des écoles. 299 p.
- [14] Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2010, Inpes, exploitation ORS Pays de la Loire.
- [15] Baromètre santé 2010, Inpes, exploitation ORS Pays de la Loire.
- [16] Bernardin E, Tron I. (2007). La santé des étudiants en 2007. 5^e enquête. Fnors, Usem. 109 p.
- [17] Buyck JF, Tallec A, Branger B. (2013). La santé périnatale dans les Pays de la Loire. Rapport 2013. ORS Pays de la Loire, Réseau « Sécurité Naissance - Naître ensemble » des Pays de la Loire, 192 p.

Pour en savoir plus

- ORS Pays de la Loire. (2009). La santé des jeunes en Pays de la Loire. 299 p.
- Perronnin M, Pierre A, Rochereau T. (2011). La complémentaire santé en France en 2008 : une large diffusion mais des inégalités d'accès. *Questions d'économie de la santé*. Irdes. n° 161. 6 p.
- Kerdraon R, Procaccia C. (2012). Rapport d'information sur la sécurité sociale et la santé des étudiants. Sénat. 98 p.



Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire

Hôtel de la région • 1 rue de la Loire • 44966 Nantes Cedex 9

Tél. 02 51 86 05 60 • Fax 02 51 86 05 61

accueil@orspaysdelaloire.com

www.santepaysdelaloire.com

Conseil régional des Pays de la Loire

Hôtel de la région • 1 rue de la Loire • 44966 Nantes Cedex 9

Tél. 02 28 20 50 00 • Fax 02 28 20 50 05

www.paysdelaloire.fr